

I) Fondement

L'Europe est un patchwork composé de 28 états différents. Un patchwork a la solidité de sa couture la plus faible. Les coutures du patchwork 'Europe' sont ses régions frontalières.

Les capitales européennes ont tendance à considérer les régions frontalières comme des zones périphériques de moindre importance.

Il est souvent ignoré que les régions frontalières européennes représentent 40% du territoire total de l'Europe et que 35% de la population européenne habite dans ces régions.

En fait, ces régions sont importantes pour la cohésion européenne non seulement par leur nombre, mais aussi pour leur importance stratégique particulière : l'Europe doit aussi se souder au niveau de ses frontières !

Ainsi, les régions frontalières représentent à la fois un défi et une opportunité pour l'Europe.

Un défi, car les frontières sont des cicatrices de l'histoire à peine guéries. Dans ces régions, certains ressentiments demeurent fortement perceptibles. Et ce sont justement ces régions qui doivent devenir les points de soudure de l'Europe ! Un défi, également en ce que ces régions sont souvent entravées dans leur développement socio-économique, non seulement parce qu'elles sont loin des centres de décision nationaux, mais aussi parce que l'existence de la frontière même freine leur épanouissement : de l'autre côté de la frontière, un système juridique différent est en vigueur et les processus administratifs ne sont pas comparables. Souvent, la mentalité, la culture et la langue diffèrent, consolidant ainsi les frontières mentales. Il s'agit donc de jeter un pont par-delà les différences de cultures et de systèmes.

Mais les régions frontalières constituent également une opportunité pour l'Europe. C'est ici que les diverses cultures européennes se rencontrent et, grâce à ce cadre multiculturel, il y existe un énorme potentiel créatif et unifiant qui n'attend qu'à être exploité.

II) L'historique de la Task Force Culture Transfrontalière de l'ARFE

A l'initiative de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR), les possibilités d'une coopération culturelle entre les régions-membres de l'ARFE ont été discutées à l'occasion de la réunion du Comité directeur du 18 mai 2012 à Istanbul. Le contexte de ce débat : trois villes de trois régions-membres différentes de l'ARFE avaient posé leur candidature pour devenir Capitale européenne de la culture avec leur région transfrontalière : Donostia 2016 avec le Pays Basque (ES/FR), Sonderburg 2017 avec la région de Sonderjylland-Schleswig (DK/DE) et finalement Maastricht 2018 avec l'Euregio Meuse-Rhin (NL/DE/BE).

Le consensus était que l'ARFE devrait également contribuer à l'intégration européenne sur le plan culturel. Avec l'aide de ses membres, il s'agira de promouvoir la sensibilisation, l'acceptation et le respect des différences culturelles et de la diversité des peuples européens. Les frontières mentales persistantes devraient être surmontées afin de permettre la compréhension de la culture de « l'Autre ». Le souhait était de mettre en contact les créateurs culturels et leur public par-delà les frontières afin de libérer et rendre accessible le potentiel des régions frontalières.

Néanmoins, l'ARFE ne devrait pas s'attaquer seule à l'échange culturel transfrontalier, mais agir avec l'aide d'autres partenaires, comme par exemple les Capitales européennes de la culture ou d'autres réseaux similaires.

Il a été proposé de créer une Task Force Culture Transfrontalière de l'ARFE et d'organiser la réunion inaugurale à l'occasion de l'assemblée générale annuelle à Berlin en novembre.

Le 8 novembre 2012, un atelier ouvert avait lieu à Berlin, auquel des acteurs culturels issus de régions non-membres ont également pu participer. Les attentes suivantes y ont été adressées à l'ARFE et à sa future Task Force :

1. L'ARFE devrait regrouper les acteurs et réseaux culturels des régions frontalières à l'aide d'un réseau culturel européen qui reste à créer.
2. Elle devrait nouer des contacts avec les organisations et réseaux des responsables politiques afin de permettre l'émergence de projets concrets et de donner une voix au secteur culturel sur le plan européen.
3. La nécessité de nouer des contacts avec d'autres acteurs et réseaux culturels – notamment au sujet des appels à propositions européens - fut également mentionnée.
4. Pour que la coopération avec d'autres réseaux reste la plus flexible et la plus ouverte possible, une grande structure bureaucratique est à éviter.
5. Comme de nombreux acteurs culturels ne peuvent assister à des ateliers ou réunions en raison des frais de déplacement et de séjour, les possibilités de financement dans le cadre du programme « Europe créative » (2014-2020), visant à promouvoir les réseaux culturels transfrontaliers, ont été abordées.

III) Création, direction, membres

L'assemblée générale de l'ARFE a ratifié ces propositions le 9 novembre 2012, créant ainsi la Task Force Culture Transfrontalière. Le représentant de l'Euregio Meuse-Rhin Rudolf Godesar a été choisi comme coordinateur de la Task Force. Par conséquent, chaque membre de l'ARFE pourra également devenir membre de la Task Force Culture Transfrontalière. Mais conformément aux attentes définies sous le point 4, les représentants d'autres réseaux culturels européens devraient également avoir la possibilité de devenir membre de la Task Force Culture Transfrontalière. Les candidatures pour le titre de Capitale européenne de la culture de Sonderburg 2017 et de Maastricht 2018 ont ainsi été soutenues jusqu'en septembre 2013 (Maastricht).

IV. Approche et niveaux d'action

Afin de mettre en œuvre ce catalogue des tâches ainsi que de définir le public cible et une approche adéquate, plusieurs ateliers, brainstormings et consultations aussi avec les acteurs culturels et les responsables d'autres réseaux culturels européens ont été organisés.

Un réseau des facilitateurs culturels des régions frontalières

Ces discussions ont d'une part mené au constat que si l'on souhaite réunir et exploiter le potentiel créatif des régions frontalières et en même temps faciliter l'accès à la culture de « l'Autre » aux citoyens des régions frontalières, les créateurs culturels seraient vraisemblablement débordés s'ils devaient eux-mêmes créer un réseau culturel des régions frontalières. Ce ne sont pas ces personnes qu'il faut regrouper au niveau européen, mais plutôt les acteurs culturels et les représentants des réseaux culturels des régions frontalières qui ont une connaissance approfondie de la scène culturelle mais aussi des mécanismes politiques et économiques de leur région. Ces personnes – « les facilitateurs » - en tant que représentants des réseaux culturels de leur région frontalière, savent exactement ce qui est possible et réalisable en matière de coopération transfrontalière et connaissent les responsabilités de chacun dans leur région.

Il s'agit de trouver ces « facilitateurs » à l'aide des régions partenaires de l'ARFE. Une fois trouvés, ils peuvent mettre en contact les créateurs et projets culturels des régions frontalières sur le plan transnational et européen. La vision et la contribution d'une région frontalière permettent alors un enrichissement pour les créateurs culturels et leur public d'une autre région frontalière ainsi que pour le développement de la région au sens large du terme.

Une plateforme de coopération avec les grands réseaux culturels européens

D'autre part, il est apparu évident que le succès du travail peut être multiplié en liant le réseau des « facilitateurs » aux différents réseaux européens existants. L'idée est de coopérer étroitement et de créer des « clusters » avec les grands réseaux culturels européens des décideurs politiques locaux et nationaux et les réseaux soutenant la coopération culturelle européenne.

L'idée qui s'est dégagée est de créer une plateforme culturelle – une sorte de méta-réseau culturel européen souple des décideurs et porteurs de soutien – dans laquelle d'autres réseaux délèguent un représentant et d'étroitement lier cette plateforme à la Task Force Culture Transfrontalière de l'ARFE.

Des partenaires de coopération possibles pourraient être : EUNIC – le réseau des instituts nationaux européens chargés de l'action culturelle, les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, « Les Rencontres » : le réseau des responsables politiques des Capitales et Régions européennes de la culture, Mais des partenariats avec des réseaux poursuivant les mêmes objectifs que l'ARFE sont également envisageables. Parmi ces réseaux figurent notamment l'Espace Culturel Grande Région, On the Move (qui met l'accent sur la mobilité des

créateurs culturels), SMART (qui établit en ce moment une sorte de secrétariat social pour les créateurs culturels),

Cette plateforme de coopération européenne devrait permettre d'identifier facilement les potentiels de coopération entre les grands réseaux, voire de les créer et de les exploiter là où elles n'existent pas encore. Par exemple, la création d'un cluster avec EUNIC, les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, « Les Rencontres » et bien d'autres pourrait considérablement augmenter la portée de la Task Force Culture Transfrontalière de l'ARFE. Cela permettrait en effet de voir dans quelles régions frontalières ces réseaux bénéficient déjà de partenaires sur place, comment ceux-ci pourraient être impliqués dans la coopération culturelle transfrontalière et transnationale et comment des clusters pourraient y être mis en place. Par exemple, on peut imaginer d'activer la création d'un cluster ciblé sur les régions frontalières le long de la « Via Regia », l'un des principaux Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Les organisations telles que SMART ou On the Move peuvent être impliquées dans ce développement et aider à améliorer la mobilité et la protection sociale des créateurs culturels.

Par la participation de représentants de l'EUNIC, des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, de l'Espace Culturel Grande Région, du réseau « Les Rencontres » et de SMART et d'autres aux 4 ou 5 dernières réunions de la Task Force Culture Transfrontalière, cette plateforme culturelle existe déjà dans ses grandes lignes.

Les réseaux suivants ont été ciblés et ont pour certains déjà manifestés leur intérêt : la Commission pour la Culture de l'Assemblée des régions d'Europe, On the Move, la Commission pour la Culture des villes riveraines de la mer Baltique,...

Une coopération orientée vers des résultats

Le nombre et la qualité des projets et initiatives réalisés et réunis chaque année dans les régions frontalières européennes, mais aussi leur l'impact sur le développement culturel et socio-économique de ces régions doivent être les critères d'évaluation du travail effectué.

La qualité des projets se mesure d'après la plus-value qu'ils apportent aux régions frontalières concernées. Le projet a-t-il rapproché les régions frontalières et leurs citoyens ? Existe-il une compréhension et un intérêt croissants pour la « culture de l'autre » chez les voisins ? De nouvelles impulsions ont-elles été données sur le plan culturel, économique ou social ? L'impact à long-terme peut également être un indice du succès. Là où de véritables rencontres et échanges transfrontaliers ont lieu, où les citoyens apprennent les uns des autres, où ils se rencontrent et travaillent ensemble, on peut parler de succès.

Le succès doit se mesurer d'après l'enrichissement mutuel des régions frontalières.

IV) La Task Force Culture Transfrontalière en tant que groupe de coordination

Sa composition :

Afin de travailler de la façon la plus efficace possible et de se conformer à la recommandation originale de la réunion constitutive, la Task Force Culture Transfrontalière de l'ARFE devrait constituer un petit groupe de coordination sans lourdeur bureaucratique.

Elle devrait se composer de quelques représentants des Euregios intéressées, de la région frontalière qui organise la réunion des facilitateurs à venir, de quelques facilitateurs, ainsi que des représentants de la plateforme de coopération. Le nombre de membres serait dès lors variable, mais ne devrait pas dépasser 12 à 15 personnes. Une diversité géographique serait souhaitable.

Ses tâches incluent :

- préparer et organiser les réunions des « facilitateurs » qui se déroulent soit tous les ans, soit tous les deux ans. Les représentants de la plateforme de coopération devraient toujours y être invités ;
- créer des clusters culturels avec d'autres réseaux dans les régions frontalières ;
- informer les membres de l'ARFE et les réseaux de facilitateurs sur les appels européens, les recherches de partenaires des projets et les subventions ;
- préparer et réaliser des projets, par exemple dans le cadre d' « Europe Créative » ou de programmes semblables afin de soutenir le travail de la Task Force Culture Transfrontalière et la communication des facilitateurs, de faciliter leur mobilité...

Ses réunions

Un groupe restreint composé des membres de l'ARFE intéressés, des représentants des régions frontalières qui organisent la ou les réunions des facilitateurs l'année en question et du coordinateur pourrait se retrouver systématiquement lors des réunions du Comité directeur de l'ARFE.

Afin de préparer les réunions des facilitateurs et la création de clusters dans les régions frontalières, des réunions supplémentaires devraient être organisées dans les régions concernées. Le but de ces réunions serait de discuter des projets concrets communs dans le cadre des programmes de l'UE tels qu'Europe Créative, Interreg B ou C, Citoyens pour l'Europe, Erasmus Plus,... Si possible, la plateforme de coopération devrait assister à ces réunions.